



Mise à l'enquête publique : L'administration communale de Collombey-Muraz soumet à l'enquête publique la demande suivante :

Demande d'autorisation d'exploiter un établissement public

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de boissons alcoolisées (LHR),

la Commune de Collombey-Muraz porte à la connaissance du public que M. Davide Messina, domicilié rue du Coppet 1, 1870 Monthey lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite Loi.

- Locaux et emplacements : Propriété de la Carrosserie 2000
- Adresse : Z.I. Pré Loup 2, 1868 Collombey
- Enseigne de l'établissement : « **Le Truc de Fou** »
- Prestations : Offrir à titre commercial des prestations de mets et / ou boissons avec ou sans alcool, à consommer à l'emporter en tant que :
- Café / Restaurant
- Heures d'ouverture et fermeture : LUN-JEU fermé ;
VEN-SAM de 11.00 heures à 15.00 heures ;
DIM de 17.00 heures à 24.00 heures.
- Début de l'activité : dès autorisation

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les présenter à la Commune, par écrit, dans un délai de 30 jours dès la publication au Bulletin officiel, expirant au **lundi 13 décembre 2021.**

L'Administration communale